



FDAC : le nouveau bureau 2019

La Fédération Départementale des Associations de commerçants a tenu son assemblée générale le 18 février dernier en présence des partenaires : CCI, Conseil Départemental et Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées.

Le Président a tenu à remercier toutes les associations adhérentes pour leur mobilisation et leur travail sur le terrain mais également les partenaires financiers qui soutiennent la FDAC et particulièrement la CCI qui met également à disposition du personnel pour assurer le fonctionnement de la FDAC.

Ce fut également l'occasion de revenir sur la manifestation phare de 2018, les trophées du commerce de proximité, qui ont mis en avant des commerçants particulièrement performants. La prochaine édition aura lieu en 2020.

Pour 2019, la FDAC prépare l'édition du guide des marchés du 82. Il sera mis à disposition dans les offices de tourisme. Elle travaillera à la mise en place d'une plateforme d'échange collaborative entre association et d'un site Internet.

Le nouveau Conseil d'Administration a élu au sein du Bureau :

Président : Yoann PASCAL, Association Art et Co de St Etienne de Tulmont

Vice-Président : Laurent METTETAL, Association Galu de Caussade

Trésorier : Pierre BRETTEES, Association La Halle aux Grain d'Auvillar

Secrétaire : Patrick PILLON, Association Vis Ta Lomagne

Membre : Didier WEBER, Association Côté Noble Val de St Antonin Noble Val

Membre : Christiane LASAYGUES, Association de Meauzac Barry d'Islemade

Membre : Christophe GROS, Association CANAL de Lafrançaise

Membre : Chantal DELOR, Association UCAC de Castelsarrasin

Membre : Patricia LAGERE, Association UCAC de Castelsarrasin

Membre : Franck DEMEYER, Association des Commerçants des marchés

Membre : Saïd ZEROUALI, Association des Commerçants des marchés